



- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax : 03.89.70.90.85
Email: direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Travaux de réaménagement de la section Est de la rue Paul BADER à KEMBS

4. Classification CPV :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
45233140 - 2	Travaux routiers

5. Critères d'attribution :

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60%
2	Prix des prestations	40%

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n° 19-135830 du 06/09/2019.

7. Attribution du marché :

Titulaire :

TRAVAUX PUBLICS DES TROIS FRONTIERES
6, rue de l'artisanat
68730 BLOTZHEIM



Montant des prestations :

Pour un montant total estimatif de 177 365,00 € HT, correspondant au total général du Devis Quantitatif Estimatif (DQE) sur la base des quantités estimatives qui y sont contenues.

Date d'attribution du marché :

Lundi 06 janvier 2020

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Lundi 23 décembre 2019

Les prestations seront rémunérées sur la base des prix mentionnés dans le BPU, appliqués aux quantités réellement exécutées.

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Jeudi 09 janvier 2020

